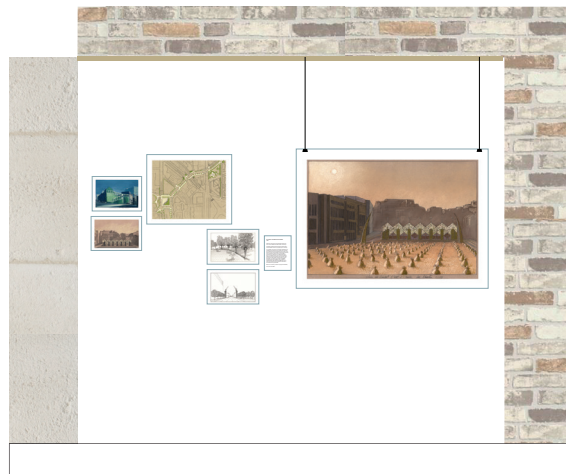
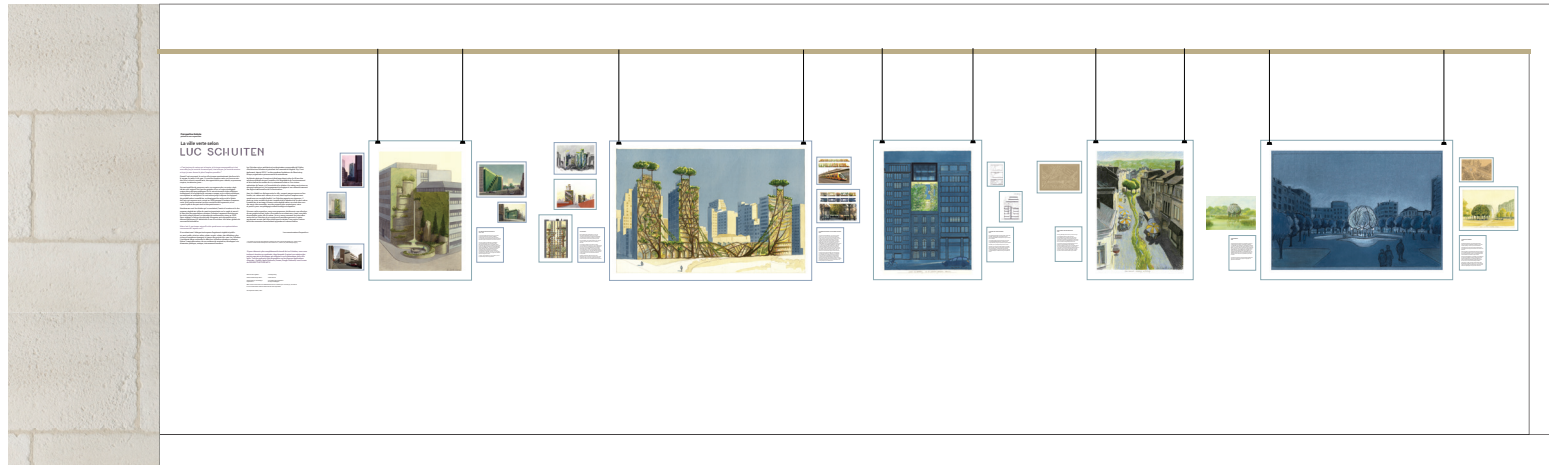


Dossier d'exposition
La ville verte selon Luc Schuiten



- 03** ***Coupe de l'exposition***
- 04** ***Texte introductif***
- 05** ***Projets exposés***



Perspective Galerie

présente son exposition

La ville verte selon LUC SCHUITEN

« C'est toujours la nature qui m'inspire, je la trouve remarquable et c'est avec elle que j'ai envie de communiquer, c'est elle que j'ai envie de montrer et à qui je veux donner le plus d'ampleur possible »¹

Quand il est convoqué, le vert en ville évoque spontanément des lieux tels le square, le jardin, ou le parc. Ce sont les espaces verts, ces lieux au sein des villes, ouverts, accueillants, des opportunités pour ralentir, se promener, respirer, se retrouver, jouer ...

Souvent qualifiés de poumons verts, ces espaces plus ou moins végétalisés sont aujourd'hui dans les grandes villes, un enjeu stratégique majeur des politiques publiques. Qu'ils soient associés à des réflexions écologiques, à la recherche de nouveaux usages ou à un désir esthétique, ces espaces se multiplient. Ils vont même jusqu'à déjouer les logiques de rentabilisation immobilière, en témoignent les actions de la Mairie de Paris, qui annonce avoir ouvert en 2020 presque 8 hectares d'espaces verts, là où parfois auraient pu être construits des logements, et ce : « pour le plaisir des parisiens et des parisiennes »².

Nombreuses sont les études qui le constatent, l'accès à la nature et à des espaces végétalisés influe de manière importante sur la santé et accroît le bien-être des populations urbaines. Données largement illustrées par les récits relayés durant les épisodes de confinements vécus en 2020. Sans négliger le fait que la proximité d'espaces verts de qualité est un élément participant à l'attractivité d'une ville et donc à la valeur globale de son marché immobilier.

Mais n'est-il pas temps aujourd'hui de questionner ces représentations convenues de l'espace vert ?

Si en urbanisme il désigne tout espace d'agrément végétalisé public ou semi-public situé en milieu urbain ou péri-urbain, des définitions plus riches et complexes émergent, à travers des projets tels ceux Luc Schuiten. L'architecte belge va étendre la définition à d'autres situations urbaines, libérer l'imaginaire autour de ces surfaces de respiration, développer leur dimension poétique, onirique, éminemment humaine...

Luc Schuiten est un architecte et un dessinateur responsable de l'Atelier d'Architecture Schuiten et président de l'association Végétal City. Il est également, depuis 2010, l'un des membres fondateurs de Biomimicry Europa, organisation promouvant le biomimétisme.

Architecte atypique, il imagine et développe depuis plus de 40 ans des solutions alternatives pour remédier à la dégradation de l'environnement et faire évoluer les modes de vie, notamment urbains. Ses visions optimistes de l'avenir, où l'inventivité et la relation à la nature sont mises en exergue traduisent un fort engagement écologique et son affranchissement des règles traditionnelles de la construction.

Avec lui s'établit un dialogue entre la ville, souvent perçue comme un lieu hostile, voire même anti-nature, et ce vert, dont la prise d'ampleur nous questionne sur sa réelle finalité. Luc Schuiten apporte ses réponses ; il porte sa vision au-delà du plaisir immédiat de la balade et de la valorisation immobilière et envisage à travers cette végétalisation, une évolution vers des savoir-être ensemble, vers des espaces plus respectueux, sains et positifs, pour une pédagogie mêlant écologie et empathie.

À travers cette exposition, nous vous proposons de découvrir une sélection de ses projets invitant à plus d'innovations en urbanisme, visant une réelle réconciliation entre ville et nature. Vous y verrez comment les intervalles verts de Luc Schuiten, plus inventives et sensibles peuvent s'insérer doucement au sein des villes plutôt que de résister l'une contre l'autres telles des ennemies farouchement opposées et irréconciliables.

Les commissaires d'exposition

¹ Luc Schuiten, *Vers une cité végétale*, conférence donnée à Université de Mons en octobre 2019

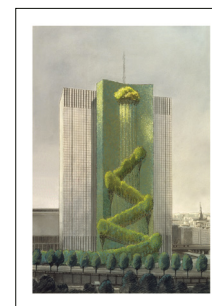
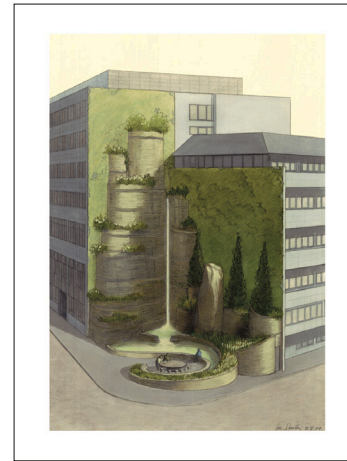
² « Huit nouveaux hectares d'espaces verts à découvrir », Paris.fr, 29 juillet 2020 [en ligne]

LES JARDINS VERTICAUX À BRUXELLES 1982 - 1998

Le concept de jardin vertical est pour Luc Schuiten un moyen de cicatriser les blessures infligées au tissu urbain. Par son aspect poétique il apporte un contrepoint au développement technique et rationnel de la ville et permet de redonner une structure aux lieux.

C'est au coin de la rue des Alexiens, à Bruxelles, qu'a été développé le projet Cascade en 1998. Cette grande cascade coule en trois paliers depuis le haut d'un amas rocheux et fonctionne avec l'énergie solaire (son débit et la hauteur de la chute dépendent ainsi de l'ensoleillement). L'eau de la cascade provient de la récupération des eaux pluviales des toitures voisines et l'amas rocheux bien que composé de matériaux de récupération évoque néanmoins une organisation naturelle en strates. La construction du parement est réalisée par une équipe de travailleurs provenant d'agences locales.

Le projet, par l'ensemble de ces propositions, se veut le parfait exemple de l'écologie urbaine.

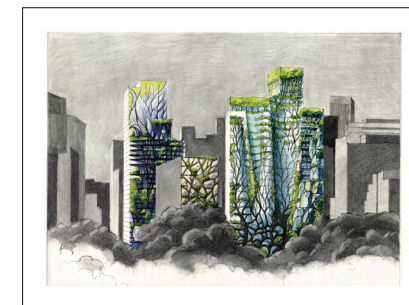
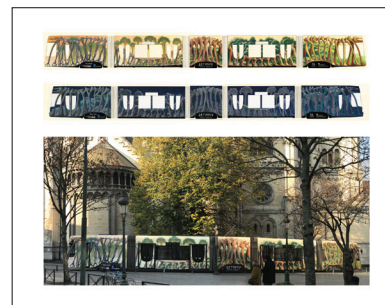


LES FRESQUES

Dans la plupart des grandes villes, on retrouve des espaces désinvestis, laissés pour compte, comme les vastes pignons aveugles des immeubles qui jouxtent des constructions basses ou de longs murs de clôture entourant des propriétés privées. Par leur abandon, ces grandes surfaces ont un impact négatif sur la qualité patrimoniale et esthétique de la ville.

Luc Schuiten suggère ici de combler ces vides par la réalisation de fresques en trompe-l'œil proposant une vision futuriste et écologique de la ville de demain. De par leurs importantes dimensions, leur situation dans la ville et leur visibilité ces fresques projettent les passants dans un environnement urbain organisé sur un principe nouveau : celui de l'utilisation du vivant en tant que matériau de construction. Les fresques démontrent ainsi qu'un avenir durable et lumineux reste possible.

Et plutôt qu'enfermées dans les espaces clos des musées, ces recherches et innovations sur la ville de demain s'offrent à tous les regards, questionnant chacun sur la place et le rôle de l'humain sur la planète.

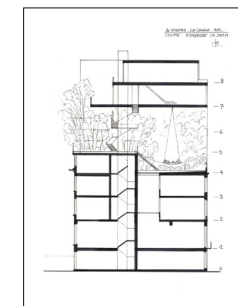
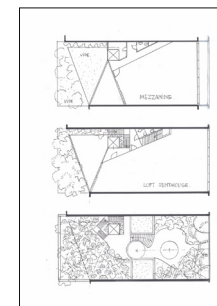
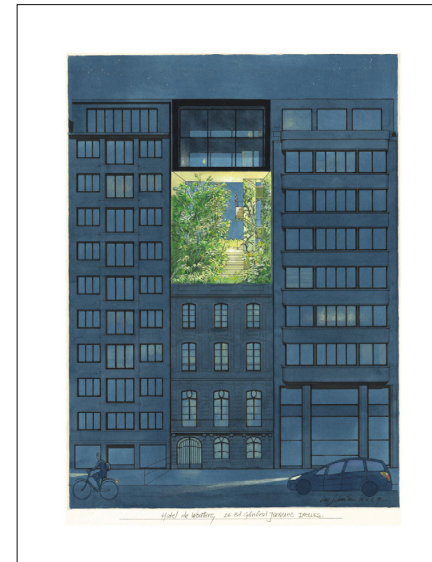


LE JARDIN SUR L'HÔTEL DE MAÎTRE 2019

Au 26 boulevard Général Jacques à Ixelle, un bel hôtel de maître, datant de plus d'un siècle est coincé entre deux immeubles contemporains de plus de deux fois sa hauteur.

Luc Schuiten explique que le prolonger vers le haut l'aurait définitivement dénaturé. Il propose alors un appartement presque suspendu, et séparé de l'hôtel de maître par un jardin prenant place sur son toit.

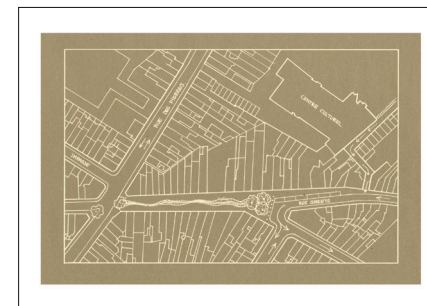
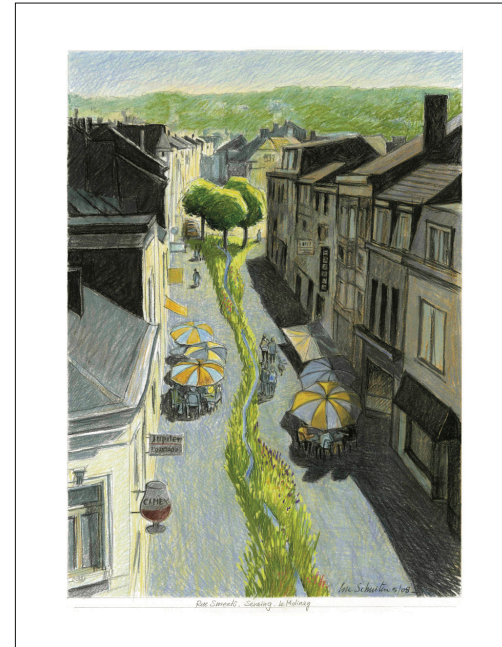
Préserver cet espace vide entre l'hôtel et la nouvelle partie permet de marquer clairement les époques et leurs architectures. Le vide transformé en jardin constitue également une forme de mise à la verticale du traditionnel plan : bâtiment avant, jardin, bâtiment arrière.



UNE SOURCE ET UN RUISSEAU DE RUE 2008

Seraing, ville Belge située dans la province de Liège s'est développée dans la seule perspective de l'industrie et de la production. Et cette activité qui, hier, faisait sa fierté s'est tarie laissant place à la pollution, l'abandon et paupérisation. Aujourd'hui, elle se retrouve face à la désertification de son centre ville et à l'absence de dynamique dans la cité.

Luc Schuiten envisage un réaménagement de la rue piétonne où l'eau tiendrait la place centrale. À partir de quelques rochers sous un bouquet d'arbres, une source jaillit au milieu de la rue et poursuit son cours dans un ruisseau bordé de graminées et de fleurs sauvages. Tel un cordon, tout le long de son écoulement, le ruisseau crée du lien dans la ville et génère la présence d'une vitalité naturelle et permanente.

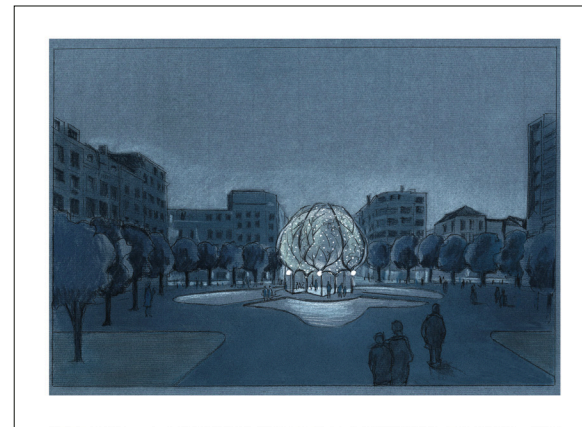


LA PERGOLA FONTAINAS 2015

Actuellement éventrée par le boulevard Anspach, la place Fontainas à Bruxelles ne remplit plus son rôle de place publique. Pourtant, suite à l'interdiction des véhicules en centre-ville, la place devient le lieu de transition entre le grand axe urbain et la vaste zone piétonne.

Afin de signaler le changement de mode de circulation, Luc Schuiten présente le projet d'une pergola végétalisée en fer forgé dont la structure se développe à partir des extrémités d'une étoile à sept branches.

À l'inverse des ingénieurs et urbanistes qui privilégient souvent uniquement les aspects techniques, économiques et sécuritaires, Luc Schuiten choisit ici d'y inclure la dimension désirable et attractive de cette structure. Par son charme romantique, l'édifice participe à la création d'un lieu urbain à forte valeur émotionnelle, paisible et poétique. Et ce sont ces lieux qui font rêver la ville, et induisent des comportements humains empathiques et respectueux des autres.

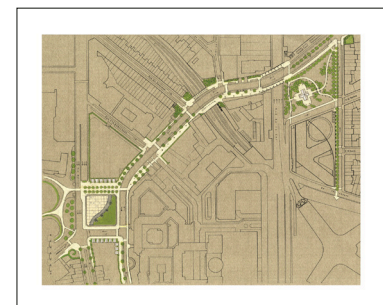
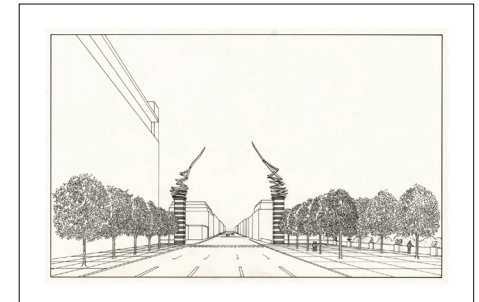
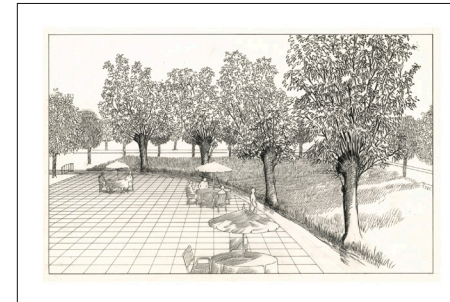


LA PLACE ET LES SENTIERS DE L'EUROPE 1997

Afin de promouvoir les communications piétonnes entre tous les bâtiments administratifs de l'Europe à Bruxelles, devaient être aménagés les abords de la chaussée d'Etterbeek et ce jusqu'à la place Jean Rey.

Luc Schuiten y propose la construction d'architectures végétales pour restructurer les abords de la chaussée. Et il imagine surtout la transformation de la place Jean Rey en un vaste champ de blé entouré, de part et d'autre, de 16 magasins réservés aux 15 pays membres de l'Europe (en 1996) et d'un centre d'information. Entre ces magasins, des tours couvertes de plantes grimpantes seraient rehaussées par des mâts reliés par un réseau de tendeurs destinés à faire pousser du houblon. Ces deux composantes essentielles de l'alimentation des habitants (pain et bière) se développeraient dans deux plans différents et face à face et montreraient leur croissance saisonnière aux citoyens d'une grande ville.

Mais de ces travaux, en attente de projets immobiliers, aucun ne sera réalisé.



ARCHI HUMAN PROJECT 2014-2021

Initié par Luc Schuiten, ce projet promeut le droit à un logement décent (droit fondamental garanti par la constitution belge) et contribue ainsi au respect de la dignité humaine.

L'objectif de ce projet innovant est de réinsérer durablement les personnes vivant dans la rue, dans des logements à haute valeurs architecturales et environnementales. Le projet applique la méthodologie « Housing First », initiée aux Etats- Unis à la fin des années 1980 et qui présente un fort taux de réussite et un faible coût pour la collectivité. Cette approche s'appuie sur trois principaux piliers : la mise à disposition d'un logement individuel de manière illimitée dans le temps, l'accompagnement à domicile des personnes par des équipes professionnelles et pluri-disciplinaires et enfin l'intégration des personnes dans la communauté.

Pour répondre au premier pilier, Luc Schuiten a ainsi pensé un projet architectural qui repose sur la revalorisation d'espaces résiduels délaissés. Il conçoit la construction de deux à trois unités de logement superposées mais également l'aménagement des abords de ces logements par une végétation verticale abondante. Il souhaite ainsi susciter l'ouverture, l'empathie et recréer des liens affectifs au coeur de la ville de Bruxelles afin de lui rendre un visage plus humain.

